

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EPI PARIS, LE 19 OCTOBRE 1991

Alors que les décisions qui se préparent engagent, pour des années, l'évolution de l'enseignement en France, l'Assemblée Générale de l'association Enseignement Public et Informatique (EPI) réunie à Paris le 19 octobre 1991 :

- constate que le décalage s'accroît entre les déclarations officielles, qui font de plus en plus de place à l'informatique, et les réalités. Il est significatif à cet égard qu'une des premières propositions avancées, en matière d'informatique, soit la suppression de l'option des lycées.
- s'inquiète de la place insuffisante faite à l'informatique et à ses applications pédagogiques dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) et demande que les technologies modernes soient effectivement prises en compte dans les formations initiale et continue, dans les programmes d'enseignement de l'Ecole à l'Université, et dans les concours de recrutement des maîtres.

Sans des décisions et des mesures rapides, quel sens restera-t-il à une telle déclaration : "L'enseignement doit donner à l'informatique une place à la mesure du rôle qu'elle joue dans notre société" (conférence de presse de L. Jospin, Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, 25 juin 1991, dossier de presse) ?

Paris, le 19 octobre 1991